

**Avis de vacance de la fonction de Directeur ou Directrice de l'ISPEF
Université Lumière Lyon 2**

La fonction de directeur ou directrice de l'ISPEF sera vacante à compter du 01/09/2025.

Les candidatures devront satisfaire aux conditions précisées à l'article L. 713-9 du Code de l'Éducation et aux dispositions statutaires en vigueur.

La personne assumant la direction de l'institut est élue à la majorité absolue des suffrages exprimés des membres composant le Conseil (article 1 des statuts de l'ISPEF).

Elle est choisie dans l'une des catégories de personnels qui ont vocation à enseigner dans l'Institut, sans condition de nationalité et est élue par le Conseil. Son mandat est de 5 ans renouvelable une fois.

Les lettres de candidatures seront accompagnées d'un curriculum vitae et d'une profession de foi.

Elles seront adressées **au plus tard le jeudi 12 juin à 12h00** à M. Alain FERNEX, Directeur sortant, par courriel (a.fernex@univ-lyon2.fr) ou par dépôt en mains propres auprès du responsable administratif de la composante.

Le mandat du nouveau Directeur ou de la nouvelle Directrice prendra effet **le 1^{er} septembre 2025**.

Diffusion de l'appel à candidatures	22 avril 2025
Date limite de dépôt de candidatures	12 juin 2025 à 12h00
Élection en Conseil de l'ISPEF	24 juin 2025

Renseignements :

Hervé ROZIER, Responsable administratif et financier de l'ISPEF
courriel : herve.rozier@univ-lyon2.fr

Diffusion :

- Membres du Conseil de l'ISPEF
- Personnels enseignants de l'Université Lyon 2
- Affichage au sein de l'ISPEF (affichage papier et sur le site internet de la composante)
- Site internet de l'Université

Textes de références :

- Code de l'Éducation – article L. 713-9
- Statuts de l'ISPEF approuvés par le Conseil d'administration de l'Université le 27/10/2017.

Fait à Lyon, le 18 avril 2025